

LE RÔLE DU RÉFÉRENT COVID-19 CLUB

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT COVID ET D'UN GROUPE DE SUIVI

Chaque club désigne un référent « COVID ». Ce référent devra être notifié dans FOOT 2000.

Il est recommandé de créer un groupe de personnes dit « **Cellule COVID** » en charge d'accompagner le référent COVID-19. Ils seront en charge collectivement : du respect du dispositif COVID et des protocoles, en se répartissant les différentes matches en fonction des catégories d'âge, des espaces d'entraînement et des terrains qui accueillent les rencontres officielles.

Ce groupe est piloté par le « **Référent Covid** » dont le rôle sera :

- ✓ De vérifier la bonne mise en œuvre de l'ensemble des préconisations relatives au respect des gestes barrières dans le cadre de l'activité du club
- ✓ Le suivi des rencontres officielles.

SES MISSIONS

- Contribuer au suivi sanitaire du groupe dans le cadre des rencontres officielles. A ce titre, il devra être présent à chaque match à domicile de son club ou désigner une personne de la « Cellule COVID ».
- Participer à la définition des mesures de prévention en vigueur sur le site à destination du public et des collaborateurs/intervenants.
- Assurer la communication des protocoles à l'ensemble des parties prenantes (bénévoles salariés, prestataires, administrations...etc.).
- Coordonner la mise en œuvre du dispositif sanitaire et en assurer le pilotage opérationnel.

SON RÔLE SUR UN MATCH

- Assurer la communication des protocoles à l'ensemble des parties prenantes (bénévoles salariés, prestataires, administrations...etc.).
- Coordonner la mise en œuvre du dispositif sanitaire et en assurer le pilotage opérationnel.
- Évaluer sur le terrain les risques spécifiques et définir les actions correctives/préventives adaptées.

VOS INTERLOCUTEURS

- Les contacts Ligue :
 - Michel NAGEOTTE (Élu)
 - 06.82.43.78.60 / michel-nageotte@wanadoo.fr
 - Angéla GIRARDOT (Salariée)
 - 03.80.28.56.12 / agirardot@lbfcc.fff.fr
- Le contact ARS
 - Tiffany CHARLOT
 - 03.80.41.99.15 / tiffany.charlot@ars.sante.fr
 - Docteur My Mai CAO
 - 03.81.47.88.22 / my-mai.cao@ars.sante.fr
- Pour retrouver les contacts de vos districts cliquez ici : [Contacts Districts](#)

